

Missions Professeur Ressource TSA

Conseils et Accompagnement

- . Observation au sein de la classe
- . Echange avec l'enseignant(e) : analyse des besoins
- . Proposition d'adaptations et d'aménagements
- . Assure le suivi de la situation

Elaboration et mise à disposition de ressources

- . Contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves TSA.
- . Informe et fournit des ressources à l'enseignant, à l'équipe éducative.
- . Participe à des groupes de travail ainsi qu'à des actions innovantes visant la mise en œuvre de l'école inclusive.
- .Elabore des outils adaptés aux élèves avec TSA.

Formation initiale et continue

- . Informer sur les TSA
- . Formation équipes éducatives

Aider à faire le lien avec les partenaires.

- . Faire du lien entre les partenaires.
- . Cohérence dans les interventions et l'utilisation des outils.

<p>Qui ? RICHERT Dorothée</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Enseignante spécialisée . Enseignante depuis septembre 1995 . Enseignante spécialisée depuis juin 2008 . Septembre 2007-juin 2020 : classe spécialisée-Clis-Ulis école : élèves TSA . Juin 2015 : DU « Accompagnement d'une personne avec autisme ». . Septembre 2020 : Personne Ressource TSA 64. . Rattachée au service Ecole Inclusive, sous la responsabilité de l'IEN ASH EST
<p>Pourquoi ?</p>	<p>Circulaire de rentrée 2019 : “Les enseignants pourront entrer en contact avec des professeurs ressources qui pourront les accompagner, pour les élèves avec des troubles du spectre de l'autisme.”</p> <p>Quatrième plan autisme 2018 - 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> . Garantir la scolarisation effective des enfants et des jeunes. . Garantir un parcours scolaire fluide et adapté du primaire au lycée. . Former et accompagner les enseignants : en mettant en place des actions de sensibilisation à l'autisme pour les enseignants et en mettant en place un enseignant par département qui serait une personne ressource spécialisée dans l'accompagnement des élèves. <p>Création de postes d'enseignants-ressource TSA, dans la stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des troubles du Neurodéveloppement.</p>

Quelle procédure suivre :

1. En cas de besoins, la professeure ressource peut être sollicitée à tout moment par l'équipe pédagogique.

A la DSDEN: poste 05.59.82.22.00 poste 64712

par mail: prautisme64@ac-bordeaux.fr

2. Cette dernière vous fera parvenir la fiche de demande d'intervention à remplir.

L'élève concerné par la demande, doit avoir un diagnostic de TSA ou être en cours de diagnostic.

3. Cette fiche sera retournée :

Primaire	A la Professeure Ressource TSA: prautisme64@ac-bordeaux.fr A votre IEN de circonscription Ainsi qu'au service Ecole Inclusive: ce.ienspauash@ac-bordeaux.fr
Collège et Lycée	A la Professeure Ressource TSA: prautisme64@ac-bordeaux.fr A votre chef d'établissement Ainsi qu'au service école inclusive: ce.ienspauash@ac-bordeaux.fr

L'IEN école inclusive valide (ou non) l'intervention de la professeure Ressource.

4. Par la suite, la Professeure Ressource prend contact avec l'établissement scolaire afin de convenir des modalités d'intervention (aide par téléphone, observation en situation, information à l'équipe pédagogique.....)

5.

observation	autres
. Suite à l'observation, un temps d'échange avec l'enseignant(e), l'AESH ou l'équipe pédagogique est nécessaire, afin de proposer quelques pistes d'aménagements ou d'adaptations possibles.	. Echange téléphoniques. . Sensibilisation aux TSA . Transmission de documents
Pour chaque intervention, un bilan écrit vous sera transmis.	
La Professeure ressource reste attentive aux situations rencontrées et assure leur suivi.	

L'observation ne se fera qu'avec l'accord des parents.